



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le deux juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Adriers se sont réunis à la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry ROLLE MILAGUET, Maire.

Présents : Mmes Elisa ABAUX, Agathe BUSSIERE, Mylène COMBEAUD, Yasmine DAVID, Sylvie DUDOGNON, Véronique RICHARD MM. André BERTHOMIER, Jean CHARRY, Romain DESBORDES, Stéphane QUERRIOUX, Thierry ROLLE MILAGUET, Philippe ROSE, Christophe SOUCHAUD

Excusé(e) s : Laurent VACHON

Secrétaire : Stéphane QUERRIOUX & André BERTHOMIER

OUVERTURE DE SEANCE :

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit désigner des délégués de la commune au sein des structures intercommunales.

➤ SIMER

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les personnes suivantes :

- Titulaire : Bernard ROTUREAU
- Suppléant : Jean CHARRY

➤ EAUX DE VIENNE

Après en avoir délibéré, et sous réserve que le second tour des élections municipales se tienne le 28 juin 2020, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de désigner au sein du collège électoral d'Eaux de Vienne-Siveer du territoire de la CCVG :

- Titulaire : André BERTHOMIER,
- Suppléant : Christophe SOUCHAUD

➤ SYNDICAT ENERGIES VIENNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, désigne ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Energie du Syndicat ENERGIES VIENNE, à savoir :

- représentant CTE titulaire : Thierry ROLLE MILAGUET
- représentant CTE suppléant : Romain DESBORDES

➤ ECOMUSEE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner la personne suivante :

- Agathe BUSSIERE

➤ *CNAS*

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les personnes suivantes :

- Délégué élue : Yasmine DAVID
- Déléguée personnel : Elodie FRUCHON

➤ *DEFENSE NATIONALE*

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner la personne suivante :

- Christophe SOUCHAUD

➤ *MJC*

Monsieur le Maire informe que M. Laurent VACHON ne pouvant être présent demande d'être délégué titulaire au sein de la MJC.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les personnes suivantes :

- Titulaire : Laurent VACHON
- Suppléant : Jean CHARRY

➤ *SYNDICAT DE COLLEGE DE L'ISLE JOURDAIN*

Monsieur le Maire informe que M. Laurent VACHON ne pouvant être présent, demande d'être délégué suppléant au sein du Syndicat de collège de l'Isle Jourdain.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les personnes suivantes :

- Titulaire : Jean CHARRY
- Suppléant : Laurent VACHON

➤ *AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE*

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents, décide de désigner les personnes suivantes :

- Titulaire : Mylène COMBEAUD
- Suppléant : Elisa ABAUX

2. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) NOMINATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit nommer une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire.

Cette commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

NOM	PRENOM	ADRESSE
QUERRIOUX	Liliane	13 Chez Ranger 86430 ADRIERS
DAZAS	Jacques	2 Rue du Chaffaud 86430 ADRIERS
BERTHOMIER	Damien	57 Rue Principale 86430 ADRIERS
BARRIER	Romain	8 Rue des Vignes 86430 ADRIERS
BRUGIER	Emmanuel	29 La Tâche 86430 ADRIERS
TRICHARD	Fabrice	14 La Renaudière 86430 ADRIERS
DESBORDES	Guillaume	3 Rue de la Fouinette 86430 ADRIERS
MALPEYRE	Patricia	3 Rue du Villars 86430 ADRIERS
PRINCIPAUD	Isabelle	9 Prun 86430 ADRIERS
TEXIER	Emmanuel	Le Grand Villemert 86430 ADRIERS
DESBORDES	Jean-François	La Favrie 86430 ADRIERS
COMPAIN	Pierre	Le Bois 86430 ADRIERS
GODARD	Olivier	4 Prun 86430 ADRIERS
BONNET	Cécilia	2 Fontamiel 86430 ADRIERS
PEYROT	Marie-Louise	La Fayolle 86430 ADRIERS
GALBOIS	Dominique	26 La Tâche 86430 ADRIERS
COLOMBEAU	Jean	6 Rue du Villars 86430 ADRIERS
DURAND	Roger	1 Les Fontenelles 86430 ADRIERS
LEFORT	Rémy	Chez Pougy 86430 ADRIERS
MOREAU	Robert	1 Place du Lavoir 86430 ADRIERS
BUJON	Thérèse	5 Rue Principale 86430 ADRIERS
LABROUSSE	Marion	5 Rue des Chênes 86430 ADRIERS
BONIN	Martine	9 Rue du Chaffaud 86430 ADRIERS
DEPORT	Coralie	Les Beaudissières 86430 ADRIERS

3. CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe que M. Laurent VACHON ne pouvant être présent, demande d'être désigné au sein des commissions suivantes : bâtiments, personnels, délégué à la Maisonnée, DICRIM-PCS.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Il propose de créer 13 commissions et procède à l'appel des candidatures afin de constituer chaque commission.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité des membres présents, de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1- VOIRIE - ESPACE RURAL

Christophe SOUCHAUD - André BERTHOMIER - Stéphane QUERRIOUX - Sylvie DUDOGNON - Elisa ABAUX - Romain DESBORDES

2- ENVIRONNEMENT - ESPACES PUBLICS - FLEURISSEMENT

Jean CHARRY - Bernard ROTUREAU - Agathe BUSSIERE - Philippe ROSE - Sylvie DUDOGNON

3- BATIMENTS

Yasmine DAVID - Laurent VACHON - Christophe SOUCHAUD - Mylène COMBEAUD - Romain DESBORDES - Véronique RICHARD

4- COMITE DE GESTION DE L'ESAT

Thierry ROLLE MILAGUET - Philippe ROSE

5- FINANCES

Thierry ROLLE MILAGUET - Stéphane QUERRIOUX - Philippe ROSE - Yasmine DAVID - Elisa ABAUX - André BERTHOMIER

6- ECOLE : RYTHMES SCOLAIRE – MENUS CANTINE

Yasmine DAVID – Elisa ABAUX – Jean CHARRY – Agathe BUSSIERE

7- PERSONNELS : ENTRETIEN – RECRUTEMENT

Thierry ROLLE MILAGUET – Laurent VACHON – Véronique RICHARD – Yasmine DAVID – Bernard ROTUREAU

8- COMMUNICATION – INFORMATIONS – CULTURE

Thierry ROLLE MILAGUET - Philippe ROSE – Agathe BUSSIERE – Mylène COMBEAUD – Christophe SOUCHAUD

9- PECHE – PLAN D'EAU

Thierry ROLLE MILAGUET – Stéphane QUERRIOUX – Romain DESBORDES – Véronique RICHARD – Yasmine DAVID

10- DELEGUE A LA MAISONNEE

Thierry ROLLE MILAGUET – Laurent VACHON – Mylène COMBEAUD – Jean CHARRY

11- BANQUE ALIMENTAIRE

Bernard ROTUREAU – André BERTHOMIER

12- ASSAINISSEMENT

Christophe SOUCHAUD – André BERTHOMIER – Philippe ROSE – Bernard ROTUREAU – Romain DESBORDES

13- DICRIM – PCS – DOCUMENT UNIQUE

Thierry ROLLE MILAGUET – Mylène COMBEAUD – Yasmine DAVID – Laurent VACHON

4. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire informe que M. Laurent VACHON ne pouvant être présente, demande d'être membre au sein de la commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire précise que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres est composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle.

Considérant le dépôt d'une liste unique de candidats,

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Stéphane QUERRIOUX

M. Laurent VACHON

Mme Yasmine DAVID

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme Sylvie DUDOGNON

Mme Véronique RICHARD

M. Romain DESBORDES

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

DESIGNE

Président : Monsieur Thierry ROLLE MILAGUET,

Titulaire :

M. Stéphane QUERRIOUX

M. Laurent VACHON

Mme Yasmine DAVID

Suppléant :

Mme Sylvie DUDOGNON

Mme Véronique RICHARD

M. Romain DESBORDES

5. REPORT DES ECHEANCES DE LOCATION-VENTE DU MATERIEL DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire explique qu'au vu de la crise du COVID 19 qui a touché toutes les activités économiques et suite aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement, l'EIRL Pierre GODET a demandé le report des échéances concernant la location-vente du matériel de la boulangerie. La première mensualité prévue initialement au mois d'avril 2020 a été reportée à juin 2020.

Monsieur le Maire précise que les modalités restent inchangées, comme précisées dans la délibération n°2020-04 prise le 18 février 2020 (durée de 5 ans composée de 60 mensualités à 600 € ttc).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de reporter des échéances de location-vente du matériel de la boulangerie et précise que la 1^{ère} mensualité débute au mois de juin 2020 ;
- Autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement Monsieur le 1^{er} Adjoint à signer tous documents afférents à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Réunions : réunion de Conseil Municipal : **vendredi 10 juillet à 20 h 30** à la salle polyvalente
réunion du C.C.A.S. : **vendredi 10 juillet à 16 h 00** à la salle polyvalente
- Logement communale : le logement n°4 - 1 Rue du Bois du Pic sera libre à compter du 26 septembre prochain.
- Cimetière/église : devis des Pompes Funèbres MOREAU pour le rachat de 13 concessions dans le cimetière ainsi que pour la restauration d'une plaque dans l'église.

Véronique RICHARD quitte la séance à 22 h 40.

- Commerce : fermeture du VIVAL – bar restaurant à compter du 15 août prochain.
- Personnel : Ginette JOLLY a été licencié le 4 mai, lors de son inscription auprès de Pôle Emploi sont dossier lui est revenu stipulant que les indemnités de chômage devaient lui être versés par la Mairie. Le Centre de Gestion de la Vienne nous a confirmé et nous oriente vers le Centre de Gestion de la Charente Maritime qui a la compétence pour le calcul de ces indemnités. Convention en cours.
- Litige CCVG / PREFECTURE DE LA VIENNE : la Communauté de Communes Vienne et Gartempe a saisi le tribunal pour demander l'annulation de l'arrêté Préfectoral procédant à la répartition de l'actif et du passif du Pays Chauvinois.
Par jugement du 18 juin dernier, le tribunal décide : d'annuler l'arrêté du 13 avril 2018 répartissant l'actif et le passif du Pays Chauvinois entre la CCVG et Grand Poitiers ; demande à la Préfète de procéder à une nouvelle répartition dans un délai de 6 mois ; l'Etat versera 1 200€ à la CCVG.
- Manifestations : samedi 11 juillet 2020 à 15 h au départ de la Maisonnée balade découverte commentée organisée avec l'Ecomusée – inscription auprès de l'Ecomusée

dimanche 2 août 2020 à 14 h 30 au départ de l'Eglise p'tite balade organisée avec la CCVG – inscription auprès de l'Office de Tourisme

Philippe ROSE fait part de la présence des radios amateurs sur le site de Prun le dimanche 5 juillet, l'ensemble du Conseil Municipal est convié à un pot à partir de 12h.

- Situation financière :

Entrées :	150 926,59
Recettes :	393 708,94
Dépenses :	314 233,67
SOLDE :	230 401,86



La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,
Thierry ROLLE MILAGUET

